

PROJET MUNICIPAL

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

PASCAL **LESELLIER**



**UNIS** **POUR BAYONNE**  
*LISTE* **L'ALTERNATIVE!**  


---

Rassemblement National · Reconquête !  
Union des Droites pour la République · Vial Parti Chrétien-Démocrate

---

# Nos propositions pour une mandature

## 14 Thèmes et 62 propositions

Culture et Patrimoine	P 3
Eau et Assainissement	P 4
Économie et Commerce	P 5
Environnement	P 6
Famille et Enfance	P 7
Famille et Périscolaire	P 8
Finance	P 9
Logement et Habitat	P 10
Mobilité et Transport public	P 11
Sécurité	P 12
Sociale et Solidarité	P 13
Sport	P 14
Tourisme	P 15
Urbanisme	P 16

# CULTURE ET PATRIMOINE

## Une ambition culturelle populaire

Bayonne affirme son ambition culturelle et patrimoniale à travers un projet structurant, pensé pour renforcer l'attractivité du territoire, dynamiser la vie locale et favoriser l'accès de toutes et tous à la culture. La création d'une grande salle de spectacle polyvalente de 3 500 places constituera un équipement majeur pour la ville et viendra compléter l'offre existante et soutenir la création artistique.

La candidature de Bayonne au titre de Capitale européenne de la culture portera une vision ambitieuse et fédératrice pour le territoire. Elle valorisera la richesse de l'identité bayonnaise, l'engagement de ses acteurs culturels et la vitalité de sa création contemporaine, tout en développant des coopérations à l'échelle européenne.

Les « dimanches vivants » seront proposés en lien avec les conseils de quartiers. Organisés chaque mois dans un quartier différent, ils offriront des temps de rencontre conviviaux autour du sport libre, de spectacles, d'animations culturelles et d'activités intergénérationnelles, contribuant ainsi à renforcer le lien social et l'animation locale.

La création d'un grand festival « Culture et Patrimoine » constituera un temps fort annuel. Il reliera le passé au présent en mettant en lumière les sites emblématiques, les savoir-faire, les artistes et les traditions qui font l'identité de Bayonne.

Le développement d'un parcours d'art sportif urbain viendra également irriguer l'ensemble des quartiers. En reliant équipements sportifs, lieux culturels et sites patrimoniaux, il proposera une découverte originale de la ville.

Afin de rendre l'offre culturelle et événementielle plus lisible, une plateforme « Que faire à Bayonne cette semaine ? » sera mise en place et gérée par la Ville.

Enfin, la restauration des bâtiments et des infrastructures du patrimoine bayonnais constituera une priorité. Elle permettra de préserver et transmettre cet héritage exceptionnel.

Nous voulons pour Bayonne une politique culturelle ambitieuse, accessible et fédératrice, au service de son rayonnement et de la qualité de vie de ses habitants.

## Nos propositions

- Création d'une grande salle de spectacle polyvalente de 3500 places avec plusieurs configurations permettant d'accueillir : expositions, concerts...
- Candidature de la ville de Bayonne à la désignation de la Capitale européenne de la culture ;
- Création des « dimanches vivants » ;
- Création d'un grand festival « Culture et Patrimoine » ;
- Création d'un parcours d'art sportif urbain ;
- Création d'une plateforme « Que faire à Bayonne cette semaine ? » ;
- Restauration des bâtiments et infrastructures du patrimoine bayonnais : églises Saint-Esprit et Saint-André, remparts...

# EAU et ASSAINISSEMENT

## Stations d'épuration obsolètes

La qualité des eaux se dégrade au Pays basque.

Dès 2008, les pêcheurs et les associations ont œuvré pour alerter sur le développement du liga, une algue dont la prolifération pouvait poser un risque sanitaire. Plus récemment, c'est l'explosion de l'Ostreopsis qui a fait prendre conscience de la gravité de la pollution.

Une des causes, des stations d'épuration obsolètes et sous-dimensionnées face à l'afflux estival, contribuant à une pollution du littoral. Aujourd'hui, la multiplication de la population comme à Saint-Jean-de-Luz est estimée de 6 à 8 alors que les stations d'épuration restent dimensionnées pour la population locale.

Pour répondre durablement aux enjeux sanitaires et environnementaux, nous pensons que le littoral basque doit être classé en « **zone sensible** ». Ce statut permettrait de mobiliser des subventions européennes pour moderniser les stations d'épuration. Cette demande peut être formulée tous les quatre ans. La prochaine aura lieu en 2028. En 2024, malgré le degré de pollution, les autorités n'avaient pas donné suite. La prochaine échéance sera décisive.

## Nos propositions

- Classement du littoral basque en « zone sensible » pour le financement et la modernisation des stations d'épuration.

# ÉCONOMIE ET COMMERCE

## Pour un climat de confiance

Nous devons travailler plus sereinement et dans un climat de confiance avec le monde des entreprises. Cela passe par une meilleure information et lisibilité des orientations politiques qui seront prises par les élus de la CAPb.

Le maintien du tissu économique local dépend des orientations politique et de la volonté des élus. Nous devons tenir compte des atouts (Océan, aéronautique, agriculture, tourisme) du territoire sud Landes - Pays basque.

Les services représentent environ 67 % des actifs. Nous sommes favorables au développement des emplois à plus forte rémunération. Ils existent dans les entreprises de l'industrie, de la santé et du numérique.

Nous pouvons renforcer le lien avec les entreprises de proximité en les associant ou les consultant en amont de tout projet qui les concerne ; nous pensons à l'évaluation d'une décision politique et ses conséquences sur la pérennité des entreprises.

Nous pouvons créer un espace de dialogue récurrent entre les élus, les forces de sécurité et les acteurs économiques pour co-construire des mesures de sécurisation adaptées : prévention, tranquillité des entreprises et commerces, patrouilles ciblées...

Nos priorités vont vers ces entreprises qui ont besoin de moins de contraintes et d'une stabilité fiscale stable pour entreprendre.

La transition écologique accompagnerait cette évolution, pas de manière idéologique, dans le temps et de manière responsable.

## Nos propositions

- Stabilisation de la fiscalité municipale et communautaire ;
- Modification du bail à construction pour favoriser l'investissement des entreprises au Pays basque ;
- Rééquilibrage des aides financières vers les pôles territoriaux extérieurs au littoral ;
- Développement en priorité des secteurs de l'industrie, de la santé et du numérique ;
- Utilisation du droit de préemption pour favoriser l'installation de locaux commerciaux et artisanaux en cœur de ville et incitation à leur installation dans les quartiers en développement peu ou pas pourvus en étroite collaboration avec l'ODCA
- Création quai de Lesseps d'un grand Espace Artisans accueillant ces métiers en mal d'implantation.

# ENVIRONNEMENT

## Protégeons notre ville

La population de la ville de Bayonne est passée de 40 000 habitants en 2000 à 55 500 habitants en 2025 (base INSEE), soit une hausse de 15 000 habitants (+37,5 %, soit 1,5 %/an ), ce qui place cette ville moyenne parmi les plus « dynamique » de France.

Cette croissance a été réalisé par la destruction de nombreuses villas et zones naturelles, et la construction de multiples immeubles collectifs, avec les multiples parkings associés. Sur la même période, plusieurs zones commerciales ont été créés ou étendus, avec leurs multiples parkings associés.

Les conséquences sont une réduction drastique des aires naturelles ou préservées au profit des surfaces de béton et d'asphalte ; un renchérissement des installation d'évacuation des eaux de pluie ; une pollution atmosphérique en forte augmentation au droit de certains axes routiers, et des nuisances sonores importantes sur toute la ville (autoroute et « quatre voies ») ; une biodiversité réduite à sa plus simple expression dans la ville ; de multiples points de chaleur l'été, résultat des surfaces artificialisées et de l'absence de végétation.

## Nos propositions

- Réduction des surfaces artificialisées non indispensables pour remplacement par des aires végétales « naturelles » ou « poumons verts » ;
- Renaturation de l'aire de grand passage des gens du voyage à Habas ;
- Création d'espaces naturels protégés à Bayonne Nord : Moulin de Pey, bois de Habas...
- Augmentation de la surface naturelle pour toute réhabilitation/construction nouvelle (50 % de la parcelle) ;
- Négociation pour obtenir l'insonorisation des ponts routiers (Adour & Nive), puis de l'autoroute dans la traversée de la plaine d'Ansot ;
- Modification des critères appliqués à l'entretien des espaces verts/naturels, avec remplacement des moyens thermiques par des souffleurs de feuilles ou une solution idoine ;
- Encouragement du commerce alimentaire en circuit court (Amap, agriculteurs locaux, épiceries dédiées, label « circuit court Pays Basque-Gascogne »).
- Réglementation pour tous les parkings de la Ville, publics/privés : couverture végétale ou panneaux solaires : 20 % de la surface au-dessus de 100 m<sup>2</sup>
- Réglementation pour tous les bâtiments publics/commerciaux/industriels de la Ville : installation de panneaux thermiques et/ou solaires au-dessus de 100 m<sup>2</sup>
- Encouragement à la pose de panneaux solaires thermiques ou mixtes solaires & thermiques sur les toits résidentiels (panneaux solaires thermiques :excellent rendement, fabriqués en France)
- Encouragement au remplacement des engins à moteur thermique 2 temps par des deux roues électriques.

# **FAMILLE ET ENFANCE**

## **Des places là où sont les enfants**

À Bayonne, la petite enfance n'est pas un sujet secondaire : la ville est dense et la part de familles avec enfants est réelle. Le besoin d'accueil (0–5 ans) doit donc être piloté avec méthode ; observer où vivent les jeunes enfants, puis adapter l'offre (crèches / micro-crèches / MAM) en conséquence.

Le rapport met en évidence des “viviers” 0–5 ans particulièrement marqués selon les quartiers. Les Hauts-de-Sainte-Croix ressortent notamment avec une part d'enfants élevée, devant d'autres secteurs importants comme Mousserolles, Saint-Étienne, Arrousets, Le Séqué, Saint-Esprit ou Saint-Bernard.

La cartographie des structures montre une offre dispersée, qui doit être mise en cohérence avec ces zones de besoin.

## **Nos propositions**

- Nouvelle répartition des crèches publiques entre rive gauche et rive droite ;
- Création de places dans les quartiers en croissance démographique (Séqué...).

# FAMILLE ET PÉRISCOLAIRE

## Pour un Service éducatif cohérent de qualité

A Bayonne, l'accueil périscolaire est un service essentiel pour nos enfants. Pourtant, force est de constater qu'il reste trop souvent réduit à un rôle de garde et de loisirs sans contenu éducatif structuré.

Sous une gestion principalement centrée sur les moyens (places, sécurité), les objectifs éducatifs passent au second plan, avec de fortes disparités selon les écoles et les centres de loisirs.

La mairie ne pilote pas réellement le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ; elle nous indique ne pas effectuer les bilans annuels d'évaluation du PEDT depuis 2021 "dans la mesure où le caractère annuel de l'évaluation du dispositif n'est pas systématisé". Un PEDT ne peut pas être un simple document ; sans évaluation annuelle, sans traçabilité et sans correction des écarts, on laisse s'installer des différences de qualité entre les écoles et les centres de loisirs.

Nous voulons un périscolaire éducatif, cohérent avec un suivi qualité éducatif.

### Nos propositions

- Garantir la même qualité d'accueil et d'activités éducatives après l'école et le mercredi, dans toutes les écoles et centres de loisirs partenaires ;
- Développer, en partenariat avec les structures éducatives locales, des séances de découverte de Bayonne, de son histoire, de ses quartiers et des valeurs de citoyenneté ;
- Mettre en place un suivi annuel du dispositif périscolaire pour évaluer sa qualité éducative, son bon fonctionnement et sa cohérence avec les objectifs du PEDT.

## FINANCE

### Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats

Budget primitif de la ville de Bayonne en 2025 : 116 M€

Dépenses de fonctionnement\* : 76,2 M€ (65,7%)

Intérêts de la dette et remboursement : 8,3 M€

Investissements : 31,5 M€ (27,15%)

\*Total subventions et participations votées : 7,8 M€

Ce n'est pas notre culture de l'action publique, nous qui face à chaque problème proposons la mise en place de moyens additionnels. Pourtant, **passer d'une logique de moyens à une logique de résultats est gagnant pour tous** : les agents publics, qui aspirent à apporter un meilleur service ; les usagers, qui bénéficient d'un meilleur service ; les contribuables, qui voient leur argent mieux utilisé ; les élus, en meilleure capacité de réaliser leurs promesses tout en contribuant à redresser notre situation financière.

Nous pensons pouvoir réduire les dépenses de fonctionnement en agissant sur les 3 leviers que sont : les charges de personnel (46,7 M€), les charges générales (19,3 M€) et les participations et subventions (10,2 M€).

La Communauté d'Agglomération Pays basque et la ville de Bayonne possèdent des ressources humaines de qualité pour répondre aux objectifs de notre projet municipal et communautaire, sans augmentation d'effectif et avec redéploiement si nécessaire.

Nous avons la volonté de réduire les charges générales et les subventions en menant une politique volontariste avec une gestion plus rationnelle au travers d'objectifs. Nous voulons réduire les budgets communication, énergie, subventions et participations\*\*... et supprimer le budget participatif (200 k€) et le financement du Centre Pausa (1M€). Le montant des subventions et participations se monte à 10,2 % des dépenses de fonctionnement ; nous voulons atteindre les 9,5 %.

La fin des grands travaux de la mandature de M. Etchegaray, nous offre de nouvelles perspectives en terme d'investissements. Le montant total des Autorisations de programmes du Musée Bonnat-Helleu, de la Médiathèque, de l'AB Campus et de l'école du Prissé se montait à 74 M€ en 2024, soit 73 % du total voté.

\*\* Semaine de la diversité, politique de la ville, Scène nationale Sud Aquitain

### Nos propositions

- Stabilisation des effectifs de la ville et de la Communauté d'Agglomération Pays basque ;
- Fixation d'objectifs de résultats par service ;
- Suppression des subventions aux associations politisées et militantes ne relevant pas d'actions d'intérêt municipal ;
- Réduction des dépenses de fonctionnement de 6 % sur une mandature afin d'améliorer l'autofinancement.

# LOGEMENT ET HABITAT

## Logement ET qualité de vie

Le développement du logement est indissociable de l'urbanisme et de l'environnement afin de penser au mieux la ville de demain et éviter les désagréments. Cela fait plus d'une vingtaine d'années que sont construits des milliers de logements à Bayonne et alentour et il y a toujours autant de demandes pour loger des personnes. Tout cela nécessite une réflexion et une méthode afin de répondre avant tout aux besoins des Bayonnais.

Selon une étude Insee de 2022, sur près de 33000 logements à Bayonne, 90 % étaient des résidences principales, dont plus 52 % en sous-occupation, et 5 % des logements vacants.

Concernant le logement social au niveau national, le taux de rotation annuel des occupants est inférieur à 7%, le taux de vacance inférieur à 1%. L'âge moyen des occupants dépasse les 50 ans. La proportion de locataires payant un surloyer chez la plupart des bailleurs sociaux, ne dépasse pas les 5 %, soit près de 300000 logements. Le système est totalement bloqué ; une réforme nationale d'ampleur s'impose pour redonner de la fluidité au marché du logement.

Avant d'en arriver aux mesures propres au logement, nos gouvernants devraient œuvrer à redonner à nos concitoyens de la confiance en l'avenir et à soutenir nos entrepreneurs dans la création de richesse, sans quoi pas de bons salaires...

Les mesures à mettre en œuvre sont notamment : rééquilibrage des droits en faveur des propriétaires, simplification des documents d'urbanisme pour la transformation de l'habitat classique, allègement du DPE pour remettre sur le marché des logements « passoires thermiques », retrait de l'encadrement des loyers, évaluation tous les cinq ans des conditions d'éligibilité dans le logement social et augmentation du supplément loyer.

A Bayonne, nous devons faire du cousu main et répondre aux besoins des Bayonnais actifs à Bayonne ou pas actifs. Ainsi, nous donnons la priorité au lancement de résidences à espaces communs pour les jeunes (actifs, saisonniers, étudiants et apprentis) et les seniors, ce qui permettrait de libérer des logements.

## Nos propositions

- Construction de résidences à espaces communs pour les jeunes (actifs, saisonniers et étudiants) et les seniors (intergénérationnel).
- Réduction des dépenses par la fusion des deux bailleurs sociaux de l'agglomération Pays basque (HSA) et du département (OPLH64).
- Maintien du nombre de logements sociaux, environ 28 %, supérieur à la loi SRU 25 %;
- Audit des bâtiments vides/non utilisés pour réhabilitation/transformation en logements pour travailleurs bayonnais (suivant législation).

# MOBILITÉ ET TRANSPORT PUBLIC

## La mobilité avec la voiture

Bayonne progresse au classement des villes françaises les plus embouteillées. Elle est classée en étant 14<sup>e</sup> avec 36 % du temps de trajet au pas, une augmentation de 1 % en une année.

Bayonne a gagné 15000 habitants en 25 ans. Le nouveau réseau de transports en commun avec ses deux lignes structurantes T1 et T2 n'a pas réussi à intégrer cette démographie croissante. Un combat perdu d'avance, même avec une offre intéressante, un nombre d'usagers important préférera prendre son véhicule par nécessité par rapport à ses déplacements, en particulier vers le lieu travail.

La majorité de M. Etchegaray a mené pendant une mandature une politique pour chasser la voiture du centre ville. Ce qui a eu pour conséquence de délester les voitures dans les quartiers périphériques, sans régler le problème de fond de bien circuler et stationner dans Bayonne.

En 2024, dans les scénarios du projet quai de Lesseps, il n'était pas prévu de gare routière pour les lignes de bus internationales privées et il était question que la traversée du pont Saint-Esprit se fasse dans un sens unique. Le projet du quai de Lesseps est structurant pour la ville de Bayonne notamment dans le cadre d'un futur plan de circulation.

Le réseau de transport en commun de bus Txik Txak reste perfectible. Certaines lignes secondaires ont de faibles fréquences aux heures de pointe en particulier à la périphérie de Bayonne.

Selon une étude Insee de 2022, près de 81 % des Bayonnais ont au moins une voiture et 42 % des résidences principales n'ont pas d'emplacement réservé pour le stationnement. Par conséquent, même s'il est vertueux de vouloir réduire la voiture dans le centre ville, nous préférons mieux réguler sa présence pour limiter les désagréments.

## Nos propositions

- Augmentation de la fréquence de bus - navettes entre les quartiers périphériques et les lignes structurantes ou expérimentation d'un service de navettes à la demande.
- Maintien d'une gare routière pour les lignes de bus privées (France-Espagne) et extension des lignes publiques au quai de Lesseps.
- Création d'un grand parking relais quai de Lesseps au niveau du pont H. Grenet pour visiteurs et résidents ;
- Étude d'un parking relais à Glain pour un doublement de la capacité d'accueil (2000-2500 places) pour visiteurs et résidents du centre ville ;
- Maintien du double sens de circulation pour les voitures sur le pont Saint-Esprit ;
- Négociation visant à transformer le train Bayonne-St Jean de Pied de Port en RER ou équivalent ; idem sur les lignes nord (boucau) et sud (St Jean de Luz) et étude de la ligne urbaine dite « du Souffre » ;
- Négociation visant à obtenir la gratuité de l'autoroute sur la traversée de Bayonne ;
- Limitation de la vitesse à 20 km/h sur piste cyclable.

# SÉCURITÉ

## La sécurité, un impératif pour une ville apaisée

Bayonne connaît, comme beaucoup d' autres villes de France, une hausse importante de certains types de délinquance : atteintes aux biens et aux personnes, vols, vandalisme et notamment une explosion de faits liés au narco-trafic, à tel point que l' OFAST (office anti-stupéfiant de la Police Nationale) se dit débordé !

Le narco-trafic concerne plusieurs quartiers bayonnais : la ZUP (résidences Breuer), Balichon, Polo Beyris, Saint-Esprit, Petit Bayonne...) Avec une population de 55 000 habitants, Bayonne connaît un taux de criminalité 2 fois supérieur à la moyenne départementale. Il est à noter une hausse importante de la délinquance étrangère sur la voie publique passant de 15,63% à 29,29% en zone police sur la Côte basque entre 2023 et 2024. On a aussi constaté une évolution inquiétante à l' occasion de la Foire au Jambon avec 1 viol, 9 faits de violence, 75 atteintes aux biens et 311 infractions routières constatées.

Face à cette situation, les forces de la police nationale font ce qu'elles peuvent avec des moyens trop limités . La ville, elle, dispose de 39 policiers municipaux avec une brigade de nuit composée de 12 policiers, dont 2 maîtres-chiens, opérationnels de 18h45 à 03h45, de 140 caméras vidéo avec raccordement au centre d' information et de commandement de la direction interdépartementale de la police nationale à Pau . De nouveaux locaux ont été investis par la police municipale sur le site de Marinadour. Trois agents de la police nationale constituent, de plus, une brigade de sécurisation des transports.

Le budget Sécurité et Prévention de la ville de Bayonne s' élève à 3,7 millions d' euros. Le déficit est donc de répondre à une situation qui se dégrade ; on peut y ajouter l'augmentation des incivilités du quotidien et les infractions au stationnement et au code de la route en ville.

La première des réponses est du domaine de l' État et de la Police Nationale ; cependant devant l'insuffisance des moyens de cette dernière, les communes qui ne veulent pas se voir de plus en plus dégradées par la délinquance et l' insécurité doivent réagir en investissant de manière conséquente dans ce domaine, ce dans l'espoir de voir les textes législatifs donner à l' avenir une plus grande capacité d'action aux polices municipales. Enfin rappelons le rôle important des actions de prévention au sein du CLSDP (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) par exemple.

### Nos propositions

- Création d' un Centre de Surveillance Urbain (CSU) pour exploitation de la vidéo-protection 24h/24, 7j/7 et action en temps réel ; déploiement de caméras supplémentaires pour les quartiers peu ou pas équipés (Arrousets, Séqué...) ;
- Augmentation de 25% des effectifs de la police municipale avec leur redéploiement afin d' effectuer les nouvelles missions ;
- Création d' une brigade mobile d' intervention (BMI) ciblant le narco-trafic pour action sur le bas spectre de la délinquance qui y est associée ;
- Le tout, en étroite collaboration avec les différents services de la Police Nationale.

# **SOCIAL ET SOLIDARITÉ**

## **Soutien aux plus vulnérables**

Ville dynamique du Pays basque, Bayonne développe une politique sociale active afin de répondre aux besoins d'une population diverse. Entre attractivité économique, pression immobilière et inégalités sociales, la commune a mis en place des dispositions pour accompagner les habitants les plus fragiles et favoriser la cohésion sociale. Toutefois, nous pouvons observer une disparité entre les quartiers et bon nombre de carences quant à la qualité de vie des personnes souffrant de handicap (moteur, mental, psychique..)

Face aux défis liés à la précarité, au logement et à l'isolement, la ville n'a pas assez développé de dispositifs d'accompagnement et de solidarité visant à maintenir la cohésion sociale, le handicap, les personnes vulnérables (comme les femmes victimes de violences).

Garantir l'accès aux droits pour tous est indispensable.

### **Nos propositions**

- Stabilisation de la subvention au CCAS qui suivra l'indice de l'inflation ;
- Concentration de l'effort financier sur les personnes vulnérables (femmes battues...) et en situation de handicap (Alzheimer...);

Handicap :

- Augmentation du nombre de places de stationnement et parking ;
- Facilitation des déplacements dans la ville : feux sonores ;
- Augmentation du nombre de créneaux horaires dans les salles de sport.

# SPORT

## Le sport pour toutes et tous

L'Aviron Bayonnais Rugby Pro est le navire amiral du sport à Bayonne. Sa capacité de mobilisation et de représentation de la ville, dans le sud ouest et en France est reconnue. C'est aussi pourquoi la majorité de M. Etchegaray l'accompagne financièrement à la hauteur de son statut de club professionnel, que ce soit pour l'AB Campus (voir Finance) ou les subventions de 2025, 640 k€ dont 550 k€ pour une mission de communication au service de la ville.

Évidemment, il reste moins de finance à distribuer pour les autres associations sportives.

En 2023, le club d'escrime de l'ABO s'est éteint faute de moyens financiers pour des travaux nécessaires à Lauga pour l'homologation d'une salle d'escrime. Après avoir perdu son effectif, le club est reparti. Il en est de même pour les féminines de Côte basque Handball qui ont obtenu aucun financement en 2024, malgré un titre de championnes nationales.

De plus, la salle Lauga ne permet pas à ces dames de jouer tous leurs matchs à domicile. Récemment et lors du championnat précédent, elles ont délocalisé plusieurs matchs de championnat.

Enfin, Bayonne possède une seule maison sport - santé à l'Aviron Bayonnais pour une ville de 55000 habitants. Le sport est source de bien être et s'adresse à toutes et tous. De plus, ces maisons permettraient à certains quartiers de revivre.

Les Bayonnais quelque soit le quartier doivent avoir accès facilement à des équipements sportifs.

## Nos propositions

- Création de maisons sport-santé intergénérationnelles notamment dans les quartiers de la rive droite en forte expansion.
- Lauga 100 % sport : redonner à Lauga sa capacité et des équipements pour la pratique du sport.

# TOURISME

## Le règlement de compensation

Aujourd'hui, nous attendons toujours l'évaluation par la CAPb qui prouverait les bienfaits du règlement de compensation ; à savoir la remise sur le marché de locations nues à l'année au détriment des meublés de tourisme.

L'été 2025, avec une fréquentation équivalente, les nuitées sont en baisse de – 5 %, la nouvelle réglementation sur les meublés de tourisme sur les 24 communes de la zone tendue serait à l'origine de ce phénomène.

Le Airbnb a permis à une population plutôt familiale de venir passer un séjour au Pays basque en trouvant un type d'hébergement répondant à leur besoin. Beaucoup de familles, de personnes n'ont pas les moyens financiers pour séjourner dans des hôtels en pension ou demi-pension. Le Airbnb était une solution pour les familles, couples ou personne seule.

Le règlement de compensation a cassé cette dynamique.

Depuis, ce type de voyageurs est parti dans d'autres régions françaises notamment dans les Landes où la fréquentation a augmenté de 20 %. Au Pays basque, le chiffre d'affaire a régressé dans les commerces et les restaurants.

## Nos propositions

- Assouplissement de la règle de compensation sur les meublés de tourisme.

## URBANISME

La population de la ville de Bayonne est passée de 40 000 habitants en 2000 à 55 500 habitants en 2025 (base INSEE), soit une hausse de 15 000 habitants (+37,5 %, soit 1,5 %/an ), ce qui place cette ville moyenne parmi les plus « dynamique » de France.

Cette croissance a été réalisé par la destruction de nombreuses villas et zones naturelles, et la construction de multiples immeubles collectifs, avec les multiples parkings associés. Sur la même période, plusieurs zones commerciales ont été créés ou étendues, avec leurs multiples parkings associés.

La croissance de la population est due principalement à l'immigration nationale (déplacement de population des autres régions française, et notamment des métropoles) ; elle participe au dépeuplement de certaines régions françaises (centre et est).

En France, 3,4 millions de logements sont vides !

Les conséquences sont des déplacements toujours plus difficiles, voir impossibles à certaines heures, par l'insuffisance des moyens de transport collectifs ; pas de promotion/amélioration du service ferroviaire, pas de contournement gratuit de Bayonne par l'autoroute.

### Nos propositions

- Stabilisation de la population bayonnaise, priorité au bien commun ; moratoire sur les autorisations d'urbanisme pour logements individuels ou collectif, hors réhabilitation ;
- Création de « services » aux cœurs des quartiers Séqué, Arrousets, Prissé, Habas, Saint-Étienne...: bâtiments publics, commerces de proximité, maisons sport-santé, centre médicaux...
- Refus de construire des immeubles de plus de 5 étages dans le futur quartier du Quai de Lesseps ;
- Construction d'une passerelle « Mode Doux » piétons/cycles/ entre les deux rives de l'Adour entre les deux ponts actuels en face du nouveau quartier Quai de Lesseps ;